



Ambassade du Royaume de Belgique  
à Tunis

Rue du 1er juin, 47  
1002 Tunis - Belvédère  
+216.71.781.655  
+216.71.781.493  
Mail: tunis.visa@diplobel.fed.be  
[www.diplomatie.be/tunis](http://www.diplomatie.be/tunis)

19/12/2008

## AVIS IMPORTANT

L'Ambassade de Belgique vous informe que les services consulaires n'acceptent aucun dossier introduit par un intermédiaire quel qu'il soit.

Plus précisément, l'Ambassade de Belgique vous informe qu'elle n'est, en aucune façon, liée à la société **TREBOR S.U.A.R.L.** sise à 1001 Tunis, rue de Marseille 34, laquelle propose des « services » pour la prétendue obtention d'équivalences de diplômes tunisiens sur le site [www.trebornurses.com](http://www.trebornurses.com)

La seule autorité belge compétente en matière d'enseignement francophone est la Communauté Française de Belgique représentée en Tunisie par la Délégation dont voici les coordonnées :

Communauté Française de Belgique  
Adresse : 55TER, rue du 1<sup>er</sup> juin - 1002 TUNIS  
Téléphone : 00216-71.801.599 et 00216-71.802.314  
Fax : 00216-71.787.806  
Courriel : [walbru.tunis@gnet.tn](mailto:walbru.tunis@gnet.tn)

Pour les équivalences de diplômes, prière de s'adresser aux services ci-après :

- équivalence de diplômes secondaires :  
Service des équivalences de l'enseignement obligatoire  
Rue A. Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles - Belgique  
Téléphone : 0032-2/690.86.86  
Courriel : [equi.oblig@cfwb.be](mailto:equi.oblig@cfwb.be)
- équivalence de diplômes supérieurs :  
Ministère de la Communauté française  
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique  
Service général de l'Enseignement universitaire et de la Recherche scientifique  
Direction de la Réglementation  
Rue A. Lavallée 1, - 1080 Bruxelles - Belgique  
Courriel: [equi.sup@cfwb.be](mailto:equi.sup@cfwb.be)

Pour les équivalences de diplômes en Communauté Flamande, veuillez contacter les universités directement.